Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/discovrsroyalpre00mone

DISCOVRS ROYAL.

Presenté au Roy,

Touchant les Benedictions & le bonheur de son Mariage.

Par le Docteur *Assensio Enriques de Monegro*, Theologien de l'Illustrissime & Reuerendissime Cardinal de Sourdis, Archeuesqeue de Bordeaux, & primat d'Aquitaine.

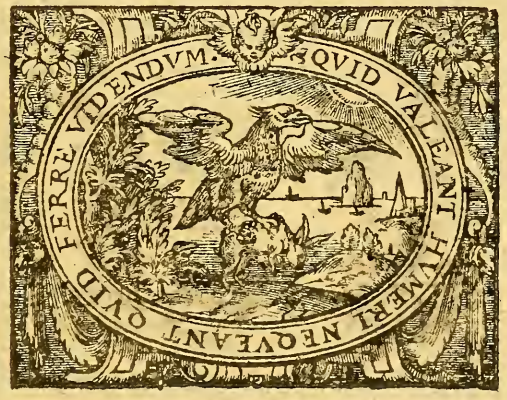

A PARIS,
Chez Isaac Mesnier, ruë Sainct Iean de Latran, deuant le College Royal.

Iouxte la coppie Imprimée à Bordeaux. 1615.

Avec Permission.

Acc-84-546(67)

AVX TRES CHRESTIENS & Serennissimes Princes, Louys de Bourbon, XIII. de ce nom, & Anne d'Austriche, Roy & Royne de France & de Nauarre.

COMME LES ROYAVMES DE FRANCE & d'Espagne, deuant que Dieu print chair humaine, auoyent accoustumé de s'entr'ayder & secourir: & comme depuis les Eueſques & Archeueſques alloient en propres perſonne à leurs ſecours: & les Roys alloient d'vn Royaume à l'autre, pour ſe viſiter comme amis, & alliez par mariage.

SIRE,

Les conuenances de voſtre Royal Mariage, rapportãt icy quelque choſe de ce qui s'en pourroit dire plus amplemẽt, des effects de paix, & bonne amitié, vnion & cõmunication, que meſmes deuant que Dieu ſe fit homme, ſe ſont practiquez entre les Roys

de France & d'Eſpagne, leurs Royaumes, & leurs vaſſaux; pour en tout faire office de paix & amour, contre ceux qui du profond de l'enfer, & des ſepulchres d'oubly, ont mis au iour en ces temps & occaſions des Catons & Heraclites auec leur Caſſandre Troyenne; bien differents d'eux meſmes; puiſque de Philoſophes pacifiques qu'ils furent, ils les troquent & les font parler en capitaines turbulents, & ſe ſeruent de choſes qui de leur nature ſont propres à maintenir la paix & repos commun, pour en faire des cauſes de guerre, ruine, & deſolation; mettant pluſieurs fois le maſque à la verité; autresfois fermant les yeux pour ne la voir, & interpretant les choſes indifferentes au plus pire; d'autres auſſi ne pouuant condamner le fait, pour eſtre notoirement bon, ils ſe tournent pour mordre l'intention, & volonté (choſe que Dieu ſeul ſçait & cognoiſt) & tout cecy pour empeſcher voſtre Royal Mariage, & eſmouuoir guerre, deſolation, inimitiez & troubles, qui ſont punitions de l'ire de Dieu, & contraires à la nature. Mais l'Autheur pour publier la paix, l'amour & vnion, qui ſont dons de Dieu; par le moyen deſquels les hommes ioüiſſent en cette vie de repos, de leurs femmes, de leurs enfans, de leur honneur; & de leurs biẽs; & ſe diſpoſant pour acquerir le Ciel

à leurs ames, il dira auec toute verité quelque chose d'vn grand nombre, qui s'en pourroit rapporter, par ce que cet œuure ne permet pas de si long discours.

Auant que Dieu se fit homme, & vint ça bas au monde, les Royaumes de France & d'Espaigne estoient en bonne intelligence, s'entre aydoient, & se secouroient mutuellemẽt: qu'on lise les Commentaires de Cesar, de la guerre de France au chap. 6. du 3. liure, & là on verra que les Espagnols vindrent au secours des Frãçois pour chasser les Romains de la Guyenne.

Dans les histoires de Castille l'on trouuera, que lors que fut donnée la bataille de las Naues de Tolosà, qu'on nomme de Vbeda, contre les Mores, là ou plus de cent mille d'iceux furent vaincuz & tuez, vn grand nombre de Caualliers & Gentils-hommes François (qui estoient venus pour secourir les Espagnols (s'y trouua auec plusieurs autres soldats & gens-d'armes François. Et l'on à particulierement noté que les chefs & principaux conducteurs de cette guerre furent les Archeuesques de Bourdeaux & Narbonne, & l'Euesque de Nantes. A cette guerre aussi se trouua le Roy de Nauarre, lequel auoit auparauãt pour armoiries vn escu rouge; & deslors il print sur

son escu les chaines dorees, auec vn diamãt au milieu, de la façon qu'on les voit aujourd'huy: & pour le present on celebre en Espaigne le 16. du mois de Septembre, la feste du triomphe de la Croix, a cause que le iour de cette bataille appareust vne Croix en l'air, & l'Apostre S. Iacques, que plusieurs virent.

Le Roy S. Louys fust fils de Dame Blanche de Castille, fille du Roy D. Alfonse VIII. surnommé l'Empereur; Elle fut Regente du Royaume de France, pendant la minorité de S. Louys, qui fut vn grand sainct, & vn vaillãt Roy, predecesseur de vostre maiesté, SIRE, duquel nous debuons esperer que serez semblable en vertu comme vous l'estes en nom; puisqu'ẽ cela luy estes semblable, d'auoir esté nourry & esleué par la tres-Chrestienne Royne vostre mere Marie de Medicis exemplaire tant en sa personne qu'en la Regence de vostre Royaume.

Le Roy aussi Louys VIII. pere de S. Louys fut en Espagne visiter les reliques de S. Iacques, & son beau pere l'Empereur le vint receuoir à Burgos auec ses deux enfans, Don Alfonce de Castille & Don Ferdinãd de Leon, auec l'Infante d'Aragon, & le Roy de Nauarre. Le Roy Don Alfonce l'Empereur, auec tous ses Roys & Princes, mena son beau-filz le

Roy de France à Tolede, & tint les estats, seulemẽt pour l'honorer, & luy faire feste. Apres que les estats furent tenuz, l'Infante d'Aragon accompagna le Roy de Frãce, le festoya en ses terres, & le ramena en France, entrant par Iaca dans la principauté de Bearn. C'estoient des siecles heureux, & les hommes de ce temps là, estoient gens de bien, qui s'entre-aimoient, & s'entre secouroient comme Chrestiens, voysins & amis. Les Roys estoient lors tels & encores parẽts, maintenant ils le sont de mesme & le desirẽt estre, pour conseruer cette ancienne paix & loüable amitié. Mais le diable est si grand ennemy de la paix, & du bien des Royaumes Chrestiens, qu'il tasche & procure de faire perdre la memoire de ces exemples, ou qu'on ne les incite point, ains faict paroistre au iourd'huy que d'autres fois luy mesme à semé de discorde, attisant le feu de plus en plus. Or comme le mariage de Iesus-Christ auec la nature humaine a esté ordõné pour faire la paix, entre Dieu & les hommes, & pareillemẽt pour l'amitié & concorde de toutes les nations du monde. De mesme vos mariages Royaux ayãt esté traictez à limitation du diuin, pour la paix, l'amour & l'vnion de ces Royaumes & d'autres, le diable autheur de tout mal, s'efforce de les empescher, & à ces fins il tire du-

profond de l'enfer, quelques choſes deſplaiſantes & deſagreables, leur donnãt le pire tant qu'il peut, & faiſant oublier celles qui ſont propres pour engendrer la paix & amitié qu'il y a eu entre ces Royaumes, dés leur commencement. Le mariage auſſi eſtant vn Sacrement de paix & vnion, & pour ſon excellence priuilegié par la loy diuine, naturelle, & humaine, eſt tellement libre, que tout homme de quelque condition & eſtat qu'il ſoit, encore qu'il ſoit eſclaue, peut ſe marier ſans le conſentement de ſes propres maiſtres, & Seigneurs: neantmoins il ſemble à quelques vns (& à mõ aduis ce doiuẽt eſtre les pretendus reformez) qu'vn Roy, & tel Roy qu'eſt voſtre maieſté ne doibt pas eſtre libre, pour ſe marier à qui bon luy ſemblera, les eſclaues meſmes & ceux qui ſont en ſeruitudes, eſtant libres en cela. Mais il importe peu, quoy qu'ils diſent ſur ce faict particulier du mariage de voſtre maieſté. Au reſte par les effects, on cognoiſtra que c'eſt vn mariage ordonné de Dieu, pour ſon ſeruice, quoy que le diable procure de faire croire le contraire au monde, pour oſter la paix, & introduire la guerre & les inimitiez.

DE QVELQVES CHOSES REMARquables & merueilleuſes de paix & bonne amitié, arriuées entre les Roys de France & d'Eſpagne, qui prognoſtiquent de grands biens à ce Royal mariage: & comme les mariages d'Eſpagne ont eſté bons & heureux.

LE Roy Don Alfonſe dixieſme, appelé le Sage, laiſſa par ſon teſtament, faict en la cité de Seuille, le huictieſme iour du mois de Nouembre, de l'an 1321. des choſes fort remarquables, qu'il eſt bon qu'on ſçache en ceſte ſaiſon, pour la conſolation de ceux qui aiment la paix: & pour eſtre d'vn Roy, qui pour ſa grande ſageſſe fut ſurnommé le Sage; les vertus duquel pourra voir celuy qui voudra en la Chronique de Genebrard. Ce Sage Roy donc des-herita ſon fils Don Sanche, & inſtitua heritier ſon petit fils Don Alfonſe, & luy venant à mourir, D. Ferdinand ſon frere; & au deffaut de D. Alfonſe & de Ferdinand, il appella à l'heritage des Royaumes de Caſtille & de Leon le Roy de France. Mais ſera bon de ſçauoir les motifs qu'eut ce Roy là, pour faire ainſi ſon teſtament à l'heure de ſa mort: ce que nous cognoiſtrons par ſes propres pa-

rolles. Il dict donc ainsi : I'institue heritier le Roy de France, comme arriere Nepueu de l'Empereur Don Alfonse mon bisayeul ; d'autant que l'Espagne estant vnie auec la France, ce sera vn grand seruice de Dieu, & honneur de la saincte Eglise, & de toute la Chrestienté : la loy diuine estant par ce moyen plus authorisee, & ces deux nations estant vnies, gaigneront les pays des ennemis de la foy, & de l'Eglise. Il ordonna pareillement en son testament, que son cœur fust tiré & enleué en Hierusalem pour y estre enseuely, là où quelques vns de ses deuanciers estoient enterrez ; & que si on ne l'y pouuoit porter alors, il mandoit qu'il y fust transferé quand on auroit gaigné ladicte ville. Il semble que cecy peut seruir en vostre Royal Mariage, & de sermon & de prophetie, de sermon, voyant la confiance, & la grande affection que ces Roys & Royaumes se portoient, & la façon de parler si honorable & si Chrestienne qu'ils tenoient, ne respirant que toute honnesteté & amitié : De prophetie aussi, en tant que ces deux Royaumes viennent maintenant à se ioindre par le nœud d'vn double mariage, qui est vne plus forte liaison, que s'ils estoient ioincts soubs vn mesme Roy : veu qu'ils ne pourroient estre bien gouuernez pour la grandeur d'iceux. Desor-

te qu'il resultera de ces mariages, vne telle vnion de ces deux Royaumes, qu'ils pourront conqueſter la Terre Saincte, les Empires que les Turcs ont vſurpé, à cauſe que quelques vns des Roys Chreſtiens paſſez ont ſuiuy des conſeils & aduis ſemblables à ceux que donnent ces nouueaux Catons. Mais voſtre Maieſté eſpouſé, doibt eſtre executeur du teſtament de ce Roy Don Alfonſe, comme ſon ſucceſſeur legitime, conqueſtant la ville de Hieruſalem, & faiſant enleuer le cœur de ce Roy, ou ſes cendres, pour eſtre illec enterrees. Ce meſme Roy Alfonſe tenant aſſiegee la cité d'Algeſira, qui eſtoit vn lieu ſur la frontiere des Mores, fut ſecouru tout vn long-temps par le Comte de Foix & ſon frere, accompagnez de beaucoup de Gentils-hommes leurs ſubiects quelques fois ſans ſolde, d'autres auec ſolde. Le Roy de France auſſi, nommé lors Philippe, enuoya à ce meſme Roy pour ledict ſiege cinquante mille florins d'argent, qui eſtoit en ce temps là vn plus grand ſecours, que ne ſeroit maintenant vne exceſſiue ſomme de deniers.

Apres le decez de ce Roy, ſucceda contre ſon teſtament ſon fils Don Sanche, ſurnommé le Cruel; & par ce que ſes Nepueuz (qui l'eſtoient auſſi du Roy Philippe le Bel) auoient

eſté ſubſtituez à la ſucceſſion du Royaume, pour accorder ce different, ils ſe veirent tous deux à Boyonne, & depuis fut concluë la paix & concorde entr'eux en la ville de Leon, eſtãt venu pour les accorder, par l'ordonnance du Pape, vn ſien Legat appellé le Cardinal de S. Cecile. De façon que le Roy Don Sanche donna à ſes Nepueuz des Eſtats, poſſeſſions, & heritages en Caſtille. A raiſon de ceſte concorde & bonne paix, quand le Comte Charles de Valois frere du Roy vint par terre ſur la cité de Bourdeaux contre les Anglois, le Roy Don Sanche de Caſtille enuoya vne armee par mer, pour donner ſecours au Roy & à ſon frere.

Depuis ſur ces meſmes pretentions entre la France & l'Angleterre, du temps du Roy Don Alfonſe XI. Artus Roy d'Angleterre enuoya des Ambaſſadeurs en Caſtille pour traicter du mariage entre ſa fille & le Prince de Caſtille Don Pierre, auſquels le Roy fiſt reſponce: que le Prince ſon fils eſtoit encore trop ieune. Et la deſſus le Roy de France enuoya pour Ambaſſadeur en Caſtille le ſeigneur d'Albret, pour prier le Roy de ſe vouloir ioindre à luy au faict des armes, & le Roy Don Alfonſe XI. ainſi qu'il appert en ſon hiſtoire, enuoya vne grande armee, & lors ſe gaigna la Reole, Puy-

merol, & autres lieux & places sur les Anglois Mais de là à peu de temps, le Roy congedia l'armee Espagnolle pour s'en retourner, & depuis qu'elle fut partie, beaucoup de desastres aduindrent aux armees de France. Et par ce que ce n'est pas l'intention de l'Autheur d'esmouuoir guerre, ains de procurer la paix, il obmet de raconter les maux & pertes que la France a receu des autres, tant en ceste occasion qu'en autres, soit dedans, soit de dehors d'icelle, soubs quelques couleurs & pretentions bien remarquables, ce que l'Autheur laisse à part, d'autant qu'il pretend seulement que le monde sçache, & que tous soient acertainez comme entre les Roys & Royaumes de France & d'Espagne il y a eu paix, vnion & amitié plus, & en choses de plus de consequence, qu'entre tous les autres Rois, Royaumes, & nations du monde: & c'est ce qu'on pretend conseruer maintenant, puis qu'on le tient, qu'on le possede, & qu'on en ioüist librement, & auec toute seureté, comme il se void. Aussi n'est-ce pas vne chose nouuelle: d'autant que ces Rois & Royaumes ont esté amis, & sont d'vn mesme sang, lequel ils ont espandu pour secourir les vns les autres, & se maintenir en paix & en amitié contre leurs ennemis, & ceux de la foy.

Veu mesmement, qu'en matiere de mariages entre la France & l'Espagne, il en y a eu plusieurs, & tous bons & heureux. Ce qu'on ne peut point dire d'autres mariages qui ont esté contractez entre la France & autres Royaumes. Et le nom du Roy ne se dit pas à cause que l'Autheur ne pretend en ce traicté autre chose que la paix & l'vnion. Mais les Autheurs qui racontent le faict, & le nom du Roy, sont Hector, Boëtius au liure 12. & Polidore, Virgile au liure 8. Ces Autheurs disent qu'vn certain Roy (& ce n'estoit d'Espagne) se maria auec la fille de Guillaume Duc de Normandie, & la mena en son pays; mais la premiere chose qu'il fist, ce fut de chasser & bannir tous les Normands, puis ce Roy print sa femme & la mit entre les mains de ses Lacquais & Muletiers pour la deshonorer, & luy couppa le nez & les oreilles, l'enuoyant de ceste sorte à son pere dans vne meschante barque, d'ou s'ensuiuirent de grandes guerres, & la punition diuine qui arriua à ce meschant Roy. Il y a bien plusieurs autres choses sur ceste matiere, & autres que l'Autheur laisse à part, pour ne vouloir imiter les Catons de ce temps-cy : d'autrent que son intention n'est autre que de faire entendre les conuenances

& rapport que Dieu a mis en ce Royal mariage auec vn double lien, pour vnir & conioindre ces Rois & Royaumes afin qu'on puisse iouïr d'vne paix vniuerselle, & repos commun en toute son Eglise.

FIN.